



Au service
des peuples
et des nations



Note de synthèse

ATELIER PREPARATOIRE REGIONAL POUR LES PAYS EFFECTUANT LEUR EXAMEN NATIONAL VOLONTAIRE EN AFRIQUE :

**Renforcement de l'intégration et la cohérence entre les examens nationaux volontaires
de l'agenda 2030 et les rapports de suivi sur la mise en œuvre de l'agenda 2063**

24 février 2020

Hôtel Elephant Hills, Victoria Falls, Zimbabwe

I. Contexte

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 encourage les Etats membres à « procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational. » Au niveau mondial, les Examens nationaux volontaires (ENV) servent de base de calcul pour l'examen régulier des progrès réalisés entrepris par le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN). Les ENV facilitent l'échange et le partage des bonnes pratiques, des succès, mais aussi les défis rencontrés et les leçons apprises dans l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030. En effet, le but ultime des ENV est d'accélérer leur mise en œuvre et de renforcer la cohérence des politiques menées et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à travers la mobilisation des partenaires et partenariats existant.

Entre 2016 to 2019, 35 pays africains ont soumis au moins une fois leur ENV et quatre d'entre eux plus d'une fois. En juillet 2020, 16 pays africains dont sept pour la seconde fois au minimum vont mener cet Examen national volontaire dont les résultats seront présentés au Forum politique de haut niveau en au quartier général de l'ONU à New York.

Atteindre certains des objectifs les plus importants passe par l'amélioration des ENV. Ce fait est de plus en plus reconnu comme indispensable. Ainsi, en Afrique les Etats membres en appellent à une mise en œuvre intégrée, un suivi et évaluation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, ce qui implique un alignement renforcé desdits agendas et les Cadres de développement nationaux. Cette démarche s'inscrit en toute logique dans cet appel pour une « Décennie d'action » afin d'accélérer l'accomplissement des ODD.

Par ailleurs, dans la lignée du Programme 2030, les Etats membres du Forum régional africain sur le développement durable (FRADD) ont souligné le besoin de renforcer et approfondir leur engagement, en particulier s'assurer d'un ancrage des ENV au niveau des autorités et acteurs sous-régionaux.

A cette fin, quatre villes africaines, à savoir Accra, Hararé, Victoria Falls, Yaoundé, et le district de Ngora en Ouganda se sont engagés dans le processus de l'Examen local volontaire (ELV).

Afin que le Programme 2030 et l'Agenda 2063 puissent bénéficier d'une mise en œuvre constamment améliorée de leurs objectifs, les Etats membres et les parties prenantes reconnaissent d'un commun accord, l'importance des ENV qui fassent du sens et qui soient basées sur des preuves et une évaluation permanente.

L'utilisation de la preuve comme étalon de mesure permet de savoir avec certitude les politiques qui donnent des résultats ou pas. Toutefois, il faut pouvoir intégrer d'autres dimensions que la seule mesure arithmétique des progrès. Il est tout aussi important voire plus important de s'assurer que ces dits résultats soient équitables, fassent du sens tout en respectant les critères de durabilité.

L'utilisation de la preuve peut aider les pouvoirs publics à faire la démonstration de leur bonne foi. De leur côté, la formation et l'innovation peuvent constituer des catalyseurs et accélérateurs de changements.

Au vu de ce qui précède, l'atelier régional de préparation offre la possibilité aux pays participants de mener à terme leur ENV en gardant les yeux rivés sur les objectifs décrits plus haut.

Cet atelier régional va s'appuyer sur les conclusions de l'atelier mondial organisé les 19 et 20 novembre 2019 à Oslo en Norvège par le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (DAES). Les enseignements de cet atelier régional vont à leur tour nourrir les débats du prochain Forum politique de haut niveau qui se tiendra en juillet 2020 à New York.

Bien que cet atelier cible les 16 pays africains qui ont décidé d'entreprendre un ENV en 2020, il n'en reste pas moins ouvert aux autres Etats membres et parties prenantes

Cet atelier devrait permettre d'atteindre trois objectifs. En premier lieu, il va aider les pays qui préparent leur ENV en 2020. Deuxièmement, il devrait renforcer le suivi des examens nationaux précédents et enfin il devrait inspirer d'autres pays à rejoindre ce groupe des examens volontaires.

II. Objectif

L'atelier de préparation sur les ENV pour les pays de la région Afrique a pour objectif de renforcer le processus de préparation des ENV de 2020 et de renforcer les capacités des Etats membres pour une mise en œuvre intégrée des agendas 2030 et 2063.

Par ailleurs, l'atelier contribuera aux efforts entrepris pour atteindre les priorités définies dans le cadre de l'initiative de la Décennie d'action pour les ODD d'ici à 2030. Les mesures pour accélérer la mise en œuvre des ODD se feront à trois niveaux : actions mondiales (pour un leadership plus important, plus de ressources et des solutions intelligentes), actions locales (intégrer les transitions requises au sein des institutions locales), et l'action du peuple (différentes catégories – parmi lesquelles les jeunes, la société civile et le monde universitaire – génèrent des mouvements pour assurer les transformations nécessaires).

En particulier, l'atelier permettra de :

- Permettre aux pays participants aux ENV en 2020 de faire le point sur l'état de préparation des ENV et d'identifier les domaines ayant besoin d'être renforcés ;
- Créer un espace d'apprentissage entre pairs et d'échange d'expériences et d'enseignements dans un cadre régional ;

- Discuter du format et des objectifs concernant la présentation des rapports sur les ENV au Forum politique de haut niveau en juillet 2020 ;
- Partager les expériences de mise en œuvre infranationale à travers la préparation des ELV et accroître la compréhension de leurs liens avec les ENV vis-à-vis de leurs contributions à l'amélioration de la mise en œuvre des deux programmes ;
- Souligner l'importance de l'utilisation des données probantes tirées des évaluations et des données désagrégées rigoureuses dans les processus des ENV et des ELV ; et
- Familiariser les participants aux outils existants de planification et de production de rapports sur les deux agendas.

L'atelier comprendra des séances plénières, des présentations et des discussions, alternant travaux de groupes, ainsi que des discussions en petits groupes sur des sujets spécifiques choisis par les participants. Plusieurs outils en ligne destinés à faciliter la préparation des ENV seront présentés. L'atelier se terminera par une session conjointe qui facilitera le dialogue et le partage d'expériences entre les pays ENV, anciens et actuels, ainsi que les parties prenantes concernées de la région.

III. Questions clés

Les questions clés devant être discutées lors de cet atelier sont :

- (i) Quels sont les bonnes pratiques, les succès, les défis, les lacunes et les leçons tirées des processus de préparation du ENV ?
- (ii) Quelles sont les lignes directrices du rapport ? Quelles sont les attentes des pays ENV ?
- (iii) Quelles sont les parties prenantes impliquées dans l'analyse et l'intégration des ENV ?
- (iv) Quels outils en ligne peuvent soutenir la préparation des ENV ?
- (v) De quelle assistance supplémentaire les pays ENV auraient-ils besoin pour la finalisation et le suivi des rapports ENV ?
- (vi) Comment l'intégration des Objectifs de développement durable aux plans et stratégies nationaux est-elle définie ?
- (vii) Comment les pays africains encouragent-ils une mise en œuvre et un suivi intégrés du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 ?
- (viii) Quels sont les défis, les leçons tirées et les bonnes pratiques dans la conduite des ELV efficaces ?
- (ix) Comment les ELV peuvent-ils renforcer les ENV par la localisation, l'appropriation nationale and la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?
- (x) Quelles sont les principales parties prenantes d'ELV et quel rôle jouent-elles dans le processus, y compris le suivi des résultats ?
- (xi) Quels sont les moyens et les opportunités d'améliorer les ELV, de promouvoir un processus plus inclusif et participatif et d'accélérer la mise en œuvre ?
- (xii) Quels sont les outils dont disposent les pays pour planifier et faire le suivi des deux agendas ?

IV. Résultats attendus

- (i) Renforcement des capacités des pays ENV 2020 à participer de manière effective au processus des ENV et des ELV ;
- (ii) Appréciation et engagement accrus d'un plus grand nombre de pays à s'engager dans le processus des ENV et ELV;
- (iii) Prise en compte accrue des spécificités régionales, notamment de l'Agenda 2063, des droits de l'homme et des impératifs de gouvernance dans les ENV et le suivi ;
- (iv) Engagement continu dans un environnement d'appui mutuel et de progrès partagé entre les pays participants dans le cadre de l'apprentissage par les pairs au sein des réseaux ENV;
- (v) Meilleure compréhension de l'importance de renforcer l'utilisation des preuves dans les ENV et les ELV; et
- (vi) Harmonisation accrue des cadres de développement nationaux avec les deux agendas.

V. Orientation pour les participants

Les participants comprendront des représentants de gouvernements des états membres, des institutions régionales africaines, des organisations de la société civile, du secteur privé et des entités du système des Nations Unies.

Les participants doivent être préparés à l'atelier ENV avec des informations sur les succès, les défis et les lacunes dans les rapports ENV, les points saillants de la cartographie et de l'engagement des parties prenantes, la cartographie institutionnelle, les enseignements et les besoins d'assistance supplémentaire à partager pendant les sessions.

VI. Contacts

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- (i) Charles Akol, Chargé des Affaires Environnementales, Commission Economique pour l'Afrique, (akol@un.org)
- (ii) Tonya Vaturi, Spécialiste du Développement Durable, Département des Affaires Economiques et Sociales (vaturi@un.org)
- (iii) Juliet Wasswa-Mugambwa, Administratrice de Programme Hors Classe, Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique (wasswa-mugambwa@un.org)